

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**10 NOVEMBRE 2010**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Installation d'un  
Conseiller Municipal**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 12 novembre 2010  
par voie d'affichages  
notifié le 5 janvier 2011  
transmis en Sous-Préfecture  
le 19 novembre 2010  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 5 janvier 2011

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services

  
François LANSIART

L'an deux mille dix, le 10 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 novembre deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Étaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

**Avaient donné procuration :**

Monsieur BATISTELLI à Monsieur AUDURIER  
Monsieur LEBRAY à Monsieur le Maire  
Monsieur HAÏAT à Monsieur BAZIN D'ORO  
Madame DE CASTRO COSTA à Madame de CIDRAC (à partir du dossier 10 F 09)  
Madame BRUNEAU-LATOUCHE à Monsieur PÉRICARD

**Secrétaire de Séance :**

Monsieur CHARREAU

\*Madame DE CASTRO COSTA quitte la salle à 22h10, au cours de l'examen du dossier 10 F 09

\*Mademoiselle DEMARIA-PESCE quitte la salle à 23h57, au cours de l'examen du dossier 10 F 11

**N° DE DOSSIER** : 10 F 01 a

**OBJET** : INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Maire

---

**Mesdames, Messieurs,**

Lors du Conseil Municipal du 30 septembre dernier, je vous informais de la démission de Monsieur Nicolas HOULBREQUE qui avait été appelé à remplacer Madame Brigitte BÈLE, Conseillère Municipale.

J'en ai informé Madame la Préfète et Monsieur le Sous-Préfet, selon l'article L.2121-4 du code général des collectivités territoriales.

Conformément aux articles L.270 du code électoral, R.2121-2 et R.2121-4 du code général des collectivités territoriales, il convient d'installer le suivant de la liste « Union pour Saint-Germain », dont faisait partie Monsieur Nicolas HOULBREQUE lors des dernières élections municipales.

Je rappelle au Conseil Municipal que le suivant de liste devient Conseiller Municipal de plein droit.

En conséquence, Madame Marie-Christine AZEVEDO épouse DE CASTRO COSTA est installée Conseillère Municipale.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire Adjoint,



Maurice SOLIGNAC  
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines